

## Rapport d'Albert Bureau sur la déconcentration de la sidérurgie allemande (28 juin 1951)

**Légende:** Le 28 juin 1951, Albert Bureau, directeur de la sidérurgie au Ministère français de la production industrielle, rédige un rapport sur les enjeux de la déconcentration de la sidérurgie allemande dans le bassin industriel de la Ruhr.

**Source:** Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Pierre Uri, PU. PU 38.

**Copyright:** (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/rapport\\_d\\_albert\\_bureau\\_sur\\_la\\_deconcentration\\_de\\_la\\_siderurgie\\_allemande\\_28\\_juin\\_1951-fr-be4d654a-ef52-48bf-beb7-7bbe177749f4.html](http://www.cvce.eu/obj/rapport_d_albert_bureau_sur_la_deconcentration_de_la_siderurgie_allemande_28_juin_1951-fr-be4d654a-ef52-48bf-beb7-7bbe177749f4.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Rapport d'Albert Bureau sur la déconcentration de la sidérurgie allemande (28 juin 1951)

### Avant et après la déconcentration de la sidérurgie allemande

#### I – Structure des Konzerns

L'industrie sidérurgique allemande était dominée par une douzaine de Konzerns dont la part dans la production de l'Allemagne occidentale dépassait 90 % pour l'acier et 60 % pour le charbon. Ces Konzerns étaient les suivants :

Vereinigte Stahlwerke  
Krupp  
Mannesmann  
Kloekner  
Hoesch  
Gutehoffnungshuette  
Otto Wolff  
Flick  
Ilseder-Bornemisza  
Stinnes

Le Nazisme y a ajouté un trust d'Etat :

Les Reichswerke

Le tableau annexe n° 1 donne, pour les six principaux d'entre eux la part respective de production avant la guerre pour le charbon et l'acier. Le total de ces six Konzerns représente 33 % pour le charbon et 65 % pour l'acier.

L'organisation des ces Konzerns était assez différente de l'un à l'autre, selon leur origine : Certains se sont développés autour d'une aciérie, comme Krupp et Hoesch et d'autres ont été fondés par des commerçants, tels que Kloekner et Otto Wolff. Mannesmann s'est constitué à partir de la fabrication des tubes. Les Vereinigte Stahlwerke, le plus puissant des Konzerns, résultent de la fusion, après la crise de 1924, d'un certain nombre de sociétés sidérurgiques et charbonnières déjà très importants.

Au point de vue de la propriété, certains Konzerns sont encore contrôlés par les familles fondatrices : Krupp, Kloekner, Otto Wolff. Chez Mannesmann et chez Hoesch, les familles fondatrices ont perdu le contrôle il y a plus de cinquante ans : celui-ci est passé entre les mains de banques groupées autour de la Deutsche Bank, et le capital a été réparti dans le public. Les Banques ne possèdent qu'une part infime du capital : mais elles ont les pouvoirs, aux Assemblées générales, de leurs clients et de beaucoup de petits actionnaires groupés dans les « Sammel-depot ». Pour Hoesch, la Deutsche Bank représente environ 30 % des actionnaires. Aux Vereinigte Stahlwerke, formule intermédiaire, des groupes se partagent 45 % du capital, dont 27 % au Groupe Thyssen, le surplus étant réparti entre 50.000 actionnaires.

Quelle que soit la structure du Konzern, trois caractères communs sont à souligner :

1 – A l'intérieur de chaque Groupe, une forte concentration de direction, notamment par le jeu des « Organvertrag »<sup>(1)</sup>. Il en résultait entre les mains de l'équipe dirigeante une puissance économique doublée d'un pouvoir politique considérable, que cette équipe fut le représentant des propriétaires ou le représentant de la Banque contrôlant l'entreprise. En effet, en Allemagne, où la prospérité industrielle est la condition

essentielle de la vie de la population, quiconque dirige une industrie importante exerce obligatoirement une influence auprès du Gouvernement. Un petit nombre d'hommes tenait donc la Ruhr et leur action sur les destinées de ce pays était considérable.

2 – Une grande variété d'activités résultant notamment d'une intégration verticale très poussée allant du charbon et du minerai au chantier naval et à la mécanique. Cet amalgame d'entreprises diverses groupées dans les mêmes mains offrait de grandes possibilités de manœuvres à l'équipe dirigeante.

Par le moyen de secours ou de compensations accordées par certaines sociétés à d'autres, le jeu normal de la concurrence se trouvait faussé. Il n'y avait pas de « prix normal » pour chaque produit et l'économie présentait un caractère artificiel particulièrement sensible aux décisions de quelques chefs d'industrie.

3 – Une forte concentration horizontale aboutissait à des productions considérables. Pour les Vereinigte Stahlwerke : 27 millions de tonnes de charbon (sensiblement la production de l'ensemble du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais) et 8 millions de tonnes d'acier lingot (sensiblement la production de la France entière). Les différents konzerns étaient en outre réunis en de nombreuses ententes ou cartels qui dominaient complètement le marché de certains produits et rendaient impossible la promotion de nouveaux venus.

Ce point de vue était particulièrement net dans le domaine commercial. Les sociétés allemandes qui faisaient partie des Konzerns vendaient leur production, tout au moins en ce qui concerne l'acier ordinaire, par l'intermédiaire des cartels. Ceux-ci traitaient directement avec la clientèle pour certaines catégories de produits, mais passaient obligatoirement par l'intermédiaire du commerce sidérurgique pour les produits courants, même dans le cas de vente directe par l'usine au consommateur. A vrai dire, chaque Comptoir ne traitait qu'avec un petit nombre de marchands privilégiés qui avaient réalisé l'année précédente un volume minimum de commandes. Ces marchands revendaient à leur tour les aciers ou les fontes soit à des marchands secondaires, soit aux consommateurs, à des prix majorés sur les prix d'usine et en consentant un rabais qui, pour chaque client, était fonction de ses achats de l'année précédente.

Il en résultait une organisation du commerce sidérurgique fortement hiérarchisée : chaque marchand ne pouvait servir d'intermédiaire que pour des consommateurs dont le taux de rabais était inférieur à celui qu'on lui consentait à lui-même. D'autre part, les consommateurs ne pouvaient pas acheter directement en usine et devaient passer obligatoirement par le commerce sidérurgique qui percevait une dîme élevée sans qu'il y ait, le plus souvent, justification économique de son intervention. L'intermédiaire privilégié qui prenait la commande n'avait aucun intérêt à faire baisser les prix et, par suite, le montant de sa commission.

Chaque konzern comprenait naturellement un ou plusieurs de ces marchands privilégiés qui, en raison de leur importance, touchaient des rabais très élevés.

## **II – Etude particulière des Vereinigte Stahlwerke**

Pour mieux faire comprendre la nature de ces konzerns, nous étudierons sommairement les Vereinigte Stahlwerke, le plus puissant d'entre eux, axé surtout sur la production du charbon et de l'acier.

Les Vereinigte Stahlwerke (voir annexes n° II et II bis) n'ont pas d'exploitation directe. Ils ont des sociétés d'exploitation (Betriebsgesellschaften) dont les immobilisations appartiennent au konzern lui-même. Le nombre de ces sociétés dépasse la cinquantaine. Sur le tableau annexe n° II bis, ne figurent pas les principales « Betriebsgesellschaften ». Elles sont, très généralement, liées à la société-mère par un « organvertrag ».

A côté des sociétés d'exploitation, figurent les filiales proprement dites, sociétés propriétaires de leurs immobilisations, mais étroitement dépendantes, au point de vue direction et exploitation du konzern lui-même.

En bref, les Vereinigte Stahlwerke comprenaient, outre la société-mère, propriétaire des installations charbonnières et sidérurgiques et des plus importantes autres immobilisations :

- 1 société d'exploitation pour l'extraction de la houille (27 millions de tonnes par an) et la fabrication des produits de transformation, (coke, énergie, etc...)
- 13 sociétés ayant des concessions de charbon ou de lignite.
- 5 sociétés pour la chimie du charbon (essence synthétique, goudrons et autres produits).
- 1 société pour la distribution du gaz,
- 21 sociétés de minerais (3 millions de tonnes par an), dont certaines à l'étranger (Suède, Brésil),
- 3 sociétés de ferrailles,
- 17 sociétés de chaux, dolomie, réfractaires (2 millions de tonnes de chaux et 400.000 T. de dolomie, etc...)
- 13 sociétés proprement sidérurgiques (8 millions de tonnes d'acier liquide).
- 36 sociétés de transformation : mécanique, construction d'autos ou de tracteurs, chantiers navals, etc...)
- 13 sociétés pour le commerce du fer et de l'acier.
- 55 sociétés pour le transport et le commerce du charbon et de ses sous-produits, des combustibles liquides et des matériaux de construction.
- 20 sociétés foncières dont 4 puissantes sociétés d'habitation administrant ou possédant plus de 70.000 logements.
- 10 sociétés de caractère social (Caisses de prévoyance, coopératives de consommation),
- 10 sociétés diverses (entreprises de transport, hôtels, etc...)
- 11 associations ou ententes professionnelles ;
- Au total, plus de 200 sociétés, dont un certain nombre, il est vrai, n'étaient que des sociétés sans aucune activité (société-tiroirs ou « Mantelgesellschaften »).

La valeur respective des investissements réalisés dans les diverses activités des Vereinigte Stahlwerke était, à la fin de 1948 :

| Millions de Marks                              |               |
|--|---------------|
| - Production de la fonte de l'acier            | 481           |
| - Charbon et sous-produits                     | 225           |
| - Habitations                                  | 112           |
| - Sociétés commerciales                        | 54            |
| - Sociétés de matières premières               | 26            |
| - Sociétés de transformation de l'acier        | 89            |
| - Divers (notamment participations étrangères) | 59            |
|  | 1046 millions |

Ces chiffres représentent évidemment des marks de valeur très différente. Si l'on veut procéder à une évaluation, en valeur actuelle, des investissements, on peut considérer grossièrement les valeurs suivantes :

Charbon      1 milliard de DM

|                  |                    |
|------------------|--------------------|
| Acier            | 1,5 milliard de DM |
| Autres activités | 0,5 " "            |
| -----            |                    |
|                  | 3 " "              |

Ces chiffres tiennent compte :

- a) de dommages de guerre à concurrence d'environ 500 millions de DM,
- b) de démontages, à concurrence de 500 millions de DM,
- c) de pertes d'actifs étrangers s'élevant à 250 millions de DM au moins.

Sans ces conséquences, la valeur des immobilisations et participations des Vereinigte Stahlwerke serait nettement supérieure à 4 milliards de DM. Les chiffres ci-dessous illustrent la prépondérance du charbon et de l'acier dans le Konzern.

Nous ne pourrions, sans alourdir cette note et sans nous répéter, donner des renseignements du même ordre sur les autres Konzerns. Nous nous bornons donc dans les annexes III, IV, V et VI, relatives à Mannesmann, Klöckner, Hoesch et Otto Wolff, à indiquer comment se sont développés ces quatre Konzerns, en insistant sur le caractère propre de chacun d'eux.

### III – Premières mesures prises par les Alliés. Sociétés ségréguées.

Conscients des inconvénients politiques que pourrait présenter une économie allemande concentrée à l'excès entre les mains d'une poignée de « managers », les Alliés avaient convenu, dès la Conférence de Potsdam, de prendre des mesures de déconcentration dans tous les domaines où elles s'avéraient nécessaires.

Aussitôt après la capitulation allemande, les autorités militaires britanniques, responsables de la plus grande partie de l'industrie sidérurgique et charbonnière concentrée géographiquement dans le bassin de la Ruhr, décidèrent la mise sous séquestre des dix principaux Konzerns ci-dessous, qui contrôlaient 97 % de la production d'acier en zone britannique :

1. Vereinigte Stahlwerke Aktiengesellschaft,
2. Fried Krupp,
3. Mannesmannröhren-Werke,
4. Klöckner-Werke, Klöckner & CO
5. Hoesch Aktiengesellschaft,
6. Otto Wolff,
7. Gutehoffnungshütte Aktienverein für Bergbau und Hüttenbetrieb,
8. Ilseder Hütte,
9. Reichswerke Complex,
11. Thyssen Bornemisza Group

Ces mesures analogues furent prises en zones américaine et française.

En zone britannique, l'exploitation des principales usines appartenant aux grands Konzerns fut, entre le 1.3.47 et le 1.4.48, confiée à 24 sociétés de gestion dites « sociétés ségréguées » ou « Severance Companies », indépendantes les unes des autres et qui devinrent locataires des installations industrielles, des dernières restant la propriété des Konzerns auxquels furent rachetés l'outillage et les stocks nécessaires à l'exploitation.

Ces 24 sociétés assurent 80 % de la production. Neuf d'entre elles exploitent des usines appartenant aux Vereinigte Stahlwerke, trois sont issues du groupe Klöckner, trois de Mannesmann, deux de Ilseder Hütte, deux de Hoesch, une de chacun des groupes Gutehoffnungshütte, Otto Wolff, Krupp et Thyssen-Bornemisza ; une enfin gère à la fois des biens des Vereinigte Stahlwerke et de Klöckner. Quatre sociétés seulement ont une production annuelle qui dépasse un million de tonnes d'acier-lingot et les autres sont nettement plus petites.

On peut noter incidemment que ces sociétés ont constitué la première application du droit de co-gestion ouvrière dit « Mitbestimmungsrecht » qui, après cet essai, fut introduit en 1951 dans la législation allemande.

Le Conseil d'administration de ces sociétés ségréguées comporte des syndicalistes et des représentants du personnel auprès de délégués des anciens konzerns propriétaires. Le Vorstand comporte, à côté du directeur technique et du directeur commercial, un directeur social.

Ces 24 sociétés de gestion, séparées de toutes les activités des Konzerns étrangères à la sidérurgie pure (charbon, commerce, transport, transformation) ont été une réussite. Elles ont réparé leurs dommages de guerre, remis en état leurs installations très touchées par les bombardements et les démontages et grâce à un large auto-financement, ont, presque sans aide extérieure, atteint, puis dépassé dès septembre 1949, les niveaux de production prévus. Cependant, une propagande orchestrée affirmait, il y a quelques mois, la nécessité inéluctable de fournir à la sidérurgie allemande un ou deux milliards de DM de crédits extérieurs pour lui permettre d'atteindre les 11,1 millions de tonnes autorisées.

#### **IV – La Loi 75 et la Loi 27.**

En novembre 1948, une loi bipartite n° 75 applicable en zone britannique et en zone américaine décida la liquidation des Konzerns, ainsi que la réorganisation de leurs entreprises charbonnières et sidérurgiques.

En mai 1950, la Loi n° 27, promulguée par la Haute Commission alliée et par conséquent tripartite, remplaça la Loi n° 75 en la modifiant sur quelques points, notamment l'indemnisation des ayants-droit. Le but essentiel de ces lois est l'élimination des influences nazies et l'éclatement des concentrations excessives de puissance économique. Les actifs sidérurgiques et charbonniers des Konzerns doivent être transférés à des sociétés nouvelles indépendantes, économiquement viables. Le surplus des actifs, considéré comme inutile à cet ordre nouveau est dispersé, l'ancien Konzern étant mis en liquidation et devant disparaître.

#### **V – Plan de réorganisation conforme à la Loi 27.**

Un plan de réorganisation de la sidérurgie fut soumis à la fin de novembre 1950 par le Groupe de contrôle de l'Acier à la Haute Commission Alliée, qui en communiqua la teneur au Gouvernement fédéral pour obtenir ses observations. Réalisé à la lumière de l'expérience acquise avec les Sociétés de gestion, le plan comporte la création de 29 sociétés nouvelles indépendantes dotées de Statuts tendant à prévenir les tentatives de reconcentration, de coalition ou d'ingérence dans des domaines extérieurs à la sidérurgie. Ces sociétés constituent des unités économiquement viables et capables de compétition.

Après de laborieuses négociations, le Gouvernement fédéral a donné, le 14 mars 1951, son accord de principe – sous réserve de la ratification du plan Schuman – à la création de 24 sociétés et l'on peut espérer que les premières de ces sociétés seront maintenant créées très rapidement.

Malgré les concessions qu'il s'est avéré nécessaire de faire sur le plan politique, notamment dans le domaine de la liaison charbon-acier, où 20 % de la production charbonnière allemande resteront liés à l'industrie sidérurgique (contre 60 % avant guerre), les Sociétés nouvelles prévues sont d'une taille qui doit leur permettre d'entrer de plein-pied dans l'organisation européenne du plan Schuman, bien que certaines d'entre elles dépassent encore sensiblement le niveau moyen que l'on rencontre généralement dans les autres pays d'Europe. La note annexe n° VII donne quelques renseignements sur ces sociétés.

## VI – Liquidation des Konzerns

Quand les sociétés nouvelles seront créées, il restera à disperser les biens des Konzerns non intégrés dans la réorganisation sidérurgique et charbonnière. Le 14 septembre 1950, deux règlements pris en application de la Loi n°27 prononçaient, à dater de ce 1er octobre, la mise en liquidation des six principaux Konzerns :

- Krupp,
- Vereinigte Stahlwerke,
- Mannesmann,
- Kloeckner-Werke,
- Hoesch,
- Gutehoffnungshuette.

Les sociétés en nom collectif : Kloeckner Co et Otto Wolff de même que la société d'Etat Reichswerke, posant des problèmes plus complexes, étaient réservés pour une deuxième étape. Les liquidateurs auront à vendre ou à attribuer aux ayant-droit (créanciers, actionnaires des Konzerns) des actifs appartenant à 300 sociétés environ, d'importance très inégale.

Pour les Vereinigte Stahlwerke, en raison du caractère essentiellement charbonnier et sidérurgique du Konzern, les sociétés importantes qui ne seront pas intégrées dans la nouvelle organisation sont en très petit nombre. Les principales sont :

Nordseewerke Emden, chantier naval,  
Seereederei Frigga, navigation,  
Hanomag, tracteurs et automobiles,  
Indugas, chauffage industriel.

Ce nombre est plus important pour les Konzerns moins axés sur la production de l'acier, quoique beaucoup moins puissants : Gutehoffnungshuette, par exemple, devra disperser nombre de sociétés de premier plan :

Deutsche Werft, Hamburg, chantiers navals,  
M.A.N. (Maschinenfabrik Augsburg-Nuernberg) mécanique  
Zahnraederfabrik Augsburg, mécanique  
Hackethal Draht und Kabelwerke, câblerie, tréfilerie,  
Osnabricker Kupfer und Drahtwerke  
Haniel und Lueg, matériel de sondage,  
sans parler de sociétés de moindre importance.

## VII – Situation de l'achèvement de la déconcentration.

En résumé, la déconcentration prévue par la Loi 27 se traduira par les résultats suivants :

Pour la sidérurgie proprement dite, une trentaine de sociétés indépendantes les unes des autres, substituées à des exploitations directes ou à des filiales étroitement contrôlées par le jeu des « Organvertrag ». A cette déconcentration horizontale s'ajoute une déconcentration verticale. La liaison charbon-acier est considérablement réduite : le pourcentage de charbon contrôlé par la sidérurgie étant abaissé de 60 à 20 %. Les mines de fer seront probablement réparties entre quelques compagnies régionales indépendantes entre elles : une à deux dans le Siegerland, une à deux dans le Salzgitter, une à deux dans l'Allemagne du Sud et rattachées à certaines des trente sociétés sidérurgiques. Les industries de transformation seront séparées de la sidérurgie. Hanomag, M.A.N. Kloeckner-Humbolt-Deutz, entre autres, sont rendus indépendants. Enfin, nous espérons que les pratiques cartellisantes et le « système de rabais », qui assurent aux sociétés commerciales une place dominante, disparaîtront, chaque société sidérurgique ayant la possibilité d'avoir des contacts directs avec sa clientèle et étant libre d'écouler sa production selon les règles de la concurrence normale.

Le tableau annexe N° IX, relatif aux Vereinigte Stahlwerke montre les résultats de la déconcentration du Konzern ; au lieu d'une organisation centralisée, on trouvera des sociétés indépendantes les unes des autres dans chacun des grands domaines d'activité de l'ancien Konzern, notamment :

- a) un certain nombre de sociétés nouvelles possédant des mines de charbon,
- b) 13 sociétés nouvelles sidérurgiques dont quatre seulement posséderont leur mine de charbon, la société la plus importante produira deux millions de tonnes d'acier-lingot. A 5 de ces 13 sociétés seront rattachées quelques sociétés de transformation (étirage, forge, etc...)
- c) vraisemblablement deux sociétés minières rattachées à quelques-unes des 13 sociétés sidérurgiques,
- d) des sociétés de matières premières (chaux, dolomie, etc...), dont certaines seront indépendantes et d'autres sans doute rattachées à certaines des 13 nouvelles sociétés sidérurgiques,
- e) des sociétés commerciales, soit indépendantes, soit transformées, département de vente des sociétés sidérurgiques de sorte que soit brisé le privilège des anciennes sociétés commerciales des Vereinigte Stahlwerke et que les usines acquièrent le droit et le goût de traiter directement avec la clientèle,
- f) des sociétés d'habitation déconcentrées régionalement et rattachées à certaines des sociétés sidérurgiques,
- g) des sociétés de mécanique (Hanomag), des chantiers navals (Deutsche Werft) etc... complètement séparés des autres Sociétés de l'ancien Konzern.

### Remarques finales.

1) Une œuvre aussi complexe que la déconcentration de l'industrie de la Ruhr ne peut pas se représenter par un schéma.

Elle ne consiste pas seulement dans une division des anciennes entreprises ou entreprises plus petites, ni dans la suppression d'organismes centralisateurs. Elle réside pour beaucoup dans un changement de la « mentalité », dans une modification de l'atmosphère de « termitière », en un mot, dans un changement des équipes dirigeantes, dans leur considérable extension par l'adjonction d'hommes nouveaux ;

2) Les pages qui précèdent donnent une idée de « la concentration de puissance économique » que les accords de Potsdam ont voulu briser.

Cette concentration n'est pas un vain mot ; elle a d'importantes conséquences politiques dont on se rend parfois mal compte en France, parce que dans notre pays, l'industrie ne joue pas le rôle vital et primordial qu'elle joue en Allemagne.

Sur le plan économique, l'imbrication des activités, l'existence d'organismes horizontaux à caractère de monopoles donnaient à l'économie de la Ruhr une structure spéciale, difficile à inclure dans une organisation européenne conçue avec l'esprit du plan Schuman.

3) Le fait que les anciens Konzerns aient pu, depuis plusieurs mois, retarder l'application de la Loi n° 27, alors que celle-ci avait été pratiquement acceptée par le Gouvernement allemand, constituera, nous le pensons, une preuve de l'efficacité de leur action politique.

4) Mais, dira-t-on, si la déconcentration réussit à s'effectuer, peut-on compter qu'elle subsistera ? Aura-t-on



changé les mœurs en même temps qu'on a changé la structure ?

Les articles 65 et 66 du Traité Schuman constituent l'indication d'une politique destinée à sauvegarder, dans l'intérêt de tous, y compris des Allemands, l'œuvre entreprise dans la Ruhr à l'occasion de l'occupation.

La progression extraordinairement rapide de la production de la sidérurgie allemande depuis deux ans permet d'affirmer que les réformes apportées jusqu'à présent dans le domaine sidérurgique n'ont pas été nuisibles à l'économie allemande.

A notre avis, c'est l'apparition d'un personnel nouveau dans les diverses sociétés minières et sidérurgiques qui apportera un esprit nouveau et qui assurera à la déconcentration sa pérennité.

Deux preuves peuvent en être fournies :

La première, c'est que, dans les sociétés ségréguées fondées depuis trois ans, un réel esprit d'indépendance commence à se manifester, et cela, malgré le caractère provisoire et imparfait de ces sociétés d'exploitation, et malgré la puissance renaissante des équipes des anciens Konzerns.

L'autre preuve, c'est que le paroxysme de la réaction des anciens Konzerns s'est manifesté au moment où l'on allait fonder les sociétés nouvelles, c'est-à-dire procéder à la désignation des Conseils d'administration et des Directions.

Tout l'effort des anciennes équipes dirigeantes de la Ruhr a pour objet de retirer à l'Association des Trustees de l'Acier <sup>(2)</sup> la désignation des hommes qui seront aux leviers de commande, afin de pouvoir y procéder elles-mêmes.

A. Bureau

(1) Un « Organvertrag » est un contrat par lequel une société filiale s'engage à travailler exclusivement d'ordre et pour compte de la société mère, qui encaisse les bénéfices et supporte les pertes.

(2) Organisme allemand nouveau, chargé de l'exécution de la Loi 27.